



COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 30 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers représentés : 3
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 24/06/2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Christelle GAUBERT, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELLIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

Absents excusés : Stéphanie CHIFFOLEAU.

Absents : Evelyne BAUD, Corinne BRAUD, Sarah RENAUD, Thony CHABOT, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D30062025_03 : Mise à jour du tableau des effectifs Communaux

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
Vu la délibération n° D18112024_01 du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2024 approuvant la modification des effectifs communaux,
Vu la délibération n° D31032025_31 du Conseil Municipal en date du 31 mars 2025 approuvant la modification des effectifs communaux,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 23 juin 2025 ;

Avec le recrutement d'un nouvel agent assurant les fonctions de Directeur Général des Services (DGS) (Titulaire au grade d'Attaché principal) suite au départ d'un agent (Titulaire au grade d'Attaché, détaché dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des communes de 2 000 à 10 000 habitants), il convient de procéder à un « toilettage » du tableau des effectifs afin de ne pas disposer d'un nombre de postes ouverts supérieur au nombre d'agents effectivement en poste et ainsi ne pas surcharger budgétairement la collectivité, les crédits budgétaires devant être prévus pour chacun des emplois existants.

Jusqu'à présent, le tableau des effectifs a été modifié ponctuellement pour des créations de poste mais n'a pas été modifié pour des suppressions :

- Suite à une mutation, les postes suivants sont désormais non pourvus. Il convient donc de les supprimer:

- 1 Attaché à temps complet (mutation)
- 1 Emploi fonctionnel de DGS des communes de 2 000 à 10 000 habitants à temps complet (mutation)

En conséquence, il y a 2 postes au total à supprimer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Supprimer les 2 postes tels que désignés ci-dessus et à valider la mise à jour du tableau des effectifs tel que joint, à compter du 1er juillet 2025.
- Et autoriser Monsieur le Maire, Michel VALLA ou son représentant, à signer tout document afférant à ce dossier.

La secrétaire de Séance,
Lynda PRUVOST,



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits
Publié sur le site internet le 04/07/2025
Au registre

Le Maire,
Michel VALLA

